

## GUERRE EN UKRAINE

# 150 Ukrainiens sont logés dans l'Aube depuis un mois

Au 1<sup>er</sup> avril, un peu moins de la moitié des places d'hébergement recensées dans le département sont occupées par les « déplacés ». Pour le moment, ces derniers sont principalement hébergés dans l'agglomération troyenne et à Bar-sur-Aube.

7

Le nombre d'acteurs principaux de l'aide alimentaire qui aident au quotidien les déplacés dans l'Aube. La préfecture précise qu'un travail de conventionnement est en cours avec eux pour « formaliser les dispositions mises en œuvre et mettre en valeur leur engagement. La mobilisation est importante pour permettre un accueil digne et offrir des perspectives à ces familles dans la détresse ».

18

Le nombre de places en hébergement collectif recensées jusqu'ici pour héberger les Ukrainiens. Pour l'heure, aucune n'est occupée. Par ailleurs, la préfecture de l'Aube indique que « la proposition de la maison diocésaine de Troyes d'accueillir des déplacés est en voie de concrétisation. Il y a notamment lieu d'équiper les locaux proposés ». D'après nos informations, la bâtisse religieuse peut recevoir entre 20 et 25 personnes. Côté collectivités, deux logements ont été pris en compte. L'un d'entre eux est déjà occupé.



La préfecture de l'Aube précise que les arrivées de réfugiés ukrainiens dans l'Aube dépendent de celles dans le Grand Est.

150

Le nombre de places d'hébergement dans l'Aube actuellement occupées par des réfugiés ukrainiens. Ce sont les logements dits « des personnes morales » (collectivités, associations, entreprises) qui en reçoivent le plus (91) devant ceux des « particuliers » (58). Ce sont les deux types de logements qui proposent le plus de places. « Majoritairement, les places occupées se trouvent dans l'agglomération troyenne et à Bar-sur-Aube », indique la préfecture de l'Aube. Dans la cité baralbaine, l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants est notamment partie prenante.

182

C'est peut-être le chiffre sur l'hébergement qui traduit le mieux l'élan de générosité des Aubois. 182 places d'hébergement offertes par des « particuliers », ce que la préfecture appelle le « logement et l'hébergement citoyens ». Concernant plus précisément l'affectation des familles, il « se fait prioritairement dans les hébergements et les logements se situant à proximité des principaux services publics (notamment les établissements scolaires) et desservis par les transports en commun ». D'où le rôle de Bar-sur-Aube, notamment.

45

En moyenne, le nombre de réfugiés arrivés par un bus venant d'Ukraine. Sur les trois premiers parvenus dans l'Aube, ils étaient respectivement 52 (le 13 mars, à la différence que le bus était affrété par les Joyeux Petits Souliers), 39 (le 17 mars) et 45 (le 24 mars). Ces deux derniers bus ont permis notamment de désengorger Strasbourg (Bas-Rhin). « Ces familles ont bénéficié de solutions de logement ou d'hébergement en moins de 24 heures pour la quasi-totalité d'entre elles », précise la préfecture.

## Y aura-t-il assez de places à terme ?

**Au vu du flot ininterrompu d'Ukrainiens qui fuient leur pays et l'objectif de la France d'en accueillir 100 000**, l'Aube aura-t-elle des capacités d'accueil suffisantes sur le long terme ? Lors de leurs dernières réunions, où elles ont validé des subventions en faveur de la Croix-Rouge française, les collectivités de la Ville de Troyes et de Troyes Champagne Métropole évoquaient l'arrivée d'un bus par semaine, avec 45 réfugiés à bord, sur 18 semaines, pour mesurer leur aide. Un total de 810 personnes qui, certes, reste une projection, en plus sur quatre mois, mais qui peut poser question au vu du total officiel actuel de places d'accueil (330). Pas pour la préfecture de l'Aube, qui met en avant la mobilisation des bailleurs sociaux locaux - Mon Logis et Troyes Aube Habitat. De plus, « les projections d'accueil dans le département fluctuent en fonction des arrivées au niveau régional. Il n'est pas prévu de réorientation régionale cette semaine ». De même, Wanda Saire, directrice de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM), est aussi confiante, parce que la suite du conflit est difficile à prévoir. « Au départ, nous avons dû agir dans la précipitation, mais désormais, nous y voyons un peu plus clair. » ■ CLÉMENT BATELIER

330

Le total de places de logement dont l'Aube dispose actuellement pour pouvoir accueillir les « déplacés » ukrainiens. Un chiffre qui bouge si l'on en croit la préfecture de l'Aube : « Les plateformes nationales mises en place (<https://parrainage.refugies.info/> et <https://refugies.info/>), permettant aux particuliers et personnes morales de proposer une offre de logement et d'hébergement dans le département de l'Aube, sont sollicitées quotidiennement ».